

19^e ANNÉE

15 CENTIMES

N^o 458

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



FANTAISIE CARNAVALESQUE
Un morceau inédit du Grand Concert Européen
« quand on est si bien ensemble,
On devrait toujours rigoler! »

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Le sort en est jeté,

On va donc construire enfin ces fameuses fortifications de la Meuse dont on parle depuis si longtemps.

Liège et Namur seront bientôt entourés de tous les forts et fortins rêvés par notre génie militaire.

Les emplacements sont désignés, les plans sont prêts : il n'y a plus qu'à mettre la main à l'œuvre, dont acte coût vingt millions et une honnête fraction.

En présence des progrès sataniques introduits récemment dans la fabrication des engins destructeurs, il est permis de se demander si les nouvelles fortifications seront réellement de quelque utilité pour nous.

Pour ma part, j'en doute.

Si j'en crois en effet la *Gazette de la Croix*, des expériences sur des matières explosibles viennent d'avoir lieu au polygone de Kummendorf et les résultats obtenus ont prouvé à l'évidence que l'on pouvait détruire en quarante-huit heures la fort la plus résistante.

Je conclus de là que les obus perfectionnés dont on se sert aujourd'hui obtiendraient bien vite raison des fortresses artistiques construites, sous l'empire d'un effarement irréfléchi, aux alentours de nos deux principales cités wallonnes.

Il ne sera pas même nécessaire d'en faire le siège. Quelques coups de canon et tout sera dit !

S'il en est ainsi, à quoi nous aura servi d'engloutir de nouveau tant de millions dans le gouffre insatiable des folies militaires ?

Hélas à rien, absolument à rien..... i ce n'est toutefois à procurer à certains de nos généraux la douce satisfaction de pouvoir poser devant l'Europe en gens qui ont fait quelque chose pour sauvegarder la neutralité belge.

Les puissances garantes (!) seront peut-être très satisfaites de nous voir dépenser tant d'argent pour faire respecter les traités élaborés par les diplomates de 1832.

Mais c'est cela par exemple qui va nous donner une belle jambe à nous autres Liégeois !

Quand nous aurons vu notre ville et ses alentours, livrés, à 3 lieues à la ronde, aux horreurs d'un bombardement à la mélinite, nous serons, j'imagine, disposés ferme à envoyer à tous les diables la neutralité belge, les traités de 1832 et les fichues fortifications de la Meuse.

Enfin, la guerre c'est la guerre.

Quand elle éclate il faut s'attendre à tout, sauf à voir des choses raisonnables.

A. RIGOBERT.

Gendarme-Chronique.

Ceux qui aiment les gendarmes doivent être satisfaits : on en a fourré partout.

Il n'est plus possible depuis un certain temps d'ouvrir un grand carré quelconque sans avoir aussitôt l'attention frappée par l'annonce de la création nouvelle d'une ou plusieurs brigades de gendarmerie.

Du train dont vont les choses, il n'existera bientôt plus en Belgique un seul village, voire même un seul hameau, qui n'ait l'ineffable honneur de compter parmi ses habitants notables, au moins quatre hommes et un brigadier du noble corps de la maréchaussée.

Eh ! bien, s'il faut parler franc, cette profusion inusitée de Pandores ne me déplaît pas trop.

Pour moi, l'institution de la gendarmerie a du bon, beaucoup de bon.

Elle a sans doute ses défauts (Qui n'en n'a pas ?) ; je le concède volontiers. Mais combien ils sont largement compensés !

C'est à elle d'abord que Bossuet ou Victor Hugo (je ne sais plus au juste lequel des deux) doit la sublime inspiration qui a valu au monde littéraire la célèbre maxime : « Dans la gendarmerie, quand un gendarme rie, tous les gendarmes rient. »

C'est elle encore qui inspira Gustave Nadaud lorsqu'il engendra l'immortel refrain : « Brigadier vous avez raison. » C'est elle toujours qui fit éclore la géniale conception anonyme dont je transcris avec délices ci-dessous le premier couplet, en regrettant vivement que le défaut de place ne me permette pas de la reproduire en entier :

« Un assassin les yeux remplis de larmes,
Disait un jour : Monsieur le Président,
Faites cesser ces cochons de gendarmes
Qui puent des pieds considérablement.
« Accusé, ton châtiment commence.
« Et dussions-nous mourir asphyxiés
Gendarmes, remuez vos pieds
Dedans vos bottes d'ordonnance. »

Sans elle enfin l'adorable invention des gendarmes en bourgeois n'aurait jamais vu le jour.

Voilà sans doute de fameuses compensations ou je ne m'y connais pas.

D'aucuns prétendent peut-être malgré cela que cette avalanche extraordinaire de bonnets à poils paraît sensiblement exagérée.

« Le peuple demande du pain, diront ces grincheux, on lui répond : Gendarmes !

Les ouvriers sont sans travail : Gendarmes !

La viande est hors prix : Gendarmes !
Les actions haussent et les salaires baissent : Gendarmes !

Partout l'on se plaint : Gendarmes. «

Bah ! Bah ! Tout cela c'est de la mau-

vaise chicane et mérite à peine d'être réfuté.

Aussi ne m'y arrêterai-je pas un seul instant. Je veux uniquement tenir compte des bienfaits inappréciables que la multiplication de nos Pandores va nous procurer.

Je vous le dis, moi ! Quand on aura parsemé tout le territoire de colbacks, de sabres, d'éperons et de bottes d'ordonnance, il n'y aura plus un seul malfaiteur dans notre bienheureux pays.

Ils seront tous asphyxiés !

Et les autres habitants aussi !

Et alors plus personne ne souffrira dans le royaume, puisque tout le monde s'en sera allé *ad patres*.

RACAGNAC.

Au bal masqué.

Au bal de dimanche dernier,
Je vis cette nymphe charmante ;
Elle s'appuyait, nonchalante,
A la rampe de l'escalier.

Sa beauté s'étalait sans voiles
Sous un maillot. Pas de jupon.
A peine un petit caleçon
De velours, constellé d'étoiles.

Le dos et la poitrine à l'air,
Une bouche rose, aux dents blanches,
Sur la tête quelques pervenches ;
Et la douce enfant avait l'air,

En plein palais de la Folie,
De se laisser tout doucement
Glisser vers le pays charmant
De la rêveuse poésie.

Je me suis approché, séduit,
De cette blonde enfant si belle,
Et je me suis penché vers elle,
Et lors, voici ce que j'ai dit :

« O ravissante jeune fille,
Aux yeux si doux, au front si pur,
Que fais-tu là contre ce mur,
Loin de la foule qui sautille ?

» Est-ce que d'aimer le désir
» Fait tressaillir ta gorge nue ?
» Que cherches-tu dans la cohue ?
» Est-ce l'amour ou le plaisir ?

» Es-tu l'assoiffée idéale
» Des voluptés qui rendent fou ?
» Veux-tu te plonger jusqu'au cou
» Dans quelque fête triomphale ?

Alors levant sur moi ses yeux,
La belle enfant quasi divine,
M'a dit, de sa voix cristalline :

— « Je cherche un homme riche et vieux. »

Mandement de Carême.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Me conformant aux traditions de l'Eglise, je vous donnerai aujourd'hui, à l'occasion du retour annuel du carême, une courte mais salutaire instruction.

Je vous entretiendrai brièvement des Saints-Sacrements.

Contrairement à une opinion assez accréditée parmi les fideles, la fabrication d'un sacrement est d'une simplicité absolument biblique.

De même que pour faire un civet il ne faut qu'un lièvre, il suffit pour obtenir le sacrement le plus auguste de prendre la première chose venue et de la sanctifier.

Ce n'est pas plus malin que cela. Sanctifiez l'eau : elle devient le sacrement de *Baptême*.

Sanctifiez un peu de poussière de farine : vous avez l'*Eucharistie*.

Sanctifiez la giffle : elle devient la *Confirmation*.

Sanctifiez les tête-à-tête à l'étroit, entre gens de sexes différents : et vous voilà en face de l'angélique *Confession*.

Enfin sanctifiez tout ce qui vous passera par la boule et vous obtiendrez sur le champ, *ipso facto*, cette chose céleste que l'on nomme : *Sacrement*.

Vous le voyez : c'est simple comme bonjour et d'une application facile au possible.

Je ne m'explique donc pas pourquoi les Pères de l'Eglise qui ont inventé les sacrements se sont arrêtés au chiffre de sept.

Entre nous, cela ne prouve pas pour leur intelligence.

Pour moi, quand j'y pense, je suis furieux et je me sens tout disposé à décerner à ces théologiens préhistoriques, un brevet d'imbécillité de première classe.

Voyons donc ! S'arrêter à sept, alors qu'avec un peu de bonne volonté, on pouvait aisément atteindre la centaine et même d'avantage, franchement on n'est pas plus idiot !

Ah ! si j'avais été à la place de ces conscrits du christianisme, moi, je vous aurais fabriqué comme cela, au pied levé, toute une série de sacrements aussi utiles qu'agréables et je ne me serais pas montré plus fier pour la cause.

Je vous créais en une et deux le sacrement de soulographie par exemple, en sanctifiant le jus de la vigne. Je vous obtenais ensuite par les mêmes procédés les sacrements de la bonne chère, de l'érotisme, de la rigolade, du petit-frérisme, etc., en sanctifiant successivement les produits gastronomiques, les cartes transparentes, le cancan haut la jambe, certaines parties mystérieuses du corps humain, etc., etc.

Bref, vous auriez à l'heure qu'il est des sacrements plein vos poches.

Inclinons nous cependant devant les

décrets de la divine providence et ne récriminons pas outre mesure sur les choses passées.

Recueillons-nous plutôt dans le Seigneur et espérons, mes très chers frères, que lorsque nous serons assis dans l'éternité à la droite de Dieu le Père tout puissant, nous pourrions fabriquer à volonté autant de sacrements qu'il nous plaira jusqu'à la consommation desséchés. Ainsi-soit-il.

DISPOSITIF

Comme il est avéré que le jeûne et l'abstinence, prolongés même à l'excès constituent en réalité une privation très supportable (les expériences de Succo et Merlatti l'ont prouvé surabondamment) nous avons décidé de faire cesser net dans les classes pieuses de notre diocèse ces pratiques surannées.

Nous ordonnons en conséquence à tous les membres de notre clergé régulier et séculier, ainsi qu'aux autres dévots personnages de notre diocèse de se flanquer journellement pendant le saint temps de carême des indigestions perfectionnées, à l'aide d'aliments de choix.

Et comme il nous paraît indispensable de placer dans ces pieux exercices le liquide sur le même pied que le solide, nous leur prescrivons en outre de s'arroser à chaque repas, le gosier avec des vins des meilleurs crus, jusqu'à soulougraphie complète.

Prenant toutefois en considération la cherté des vivres en général et des vins fins en particulier, nous accordons, sous forme de dispense, aux pauvres de notre diocèse l'autorisation de continuer à jeûner et à faire abstinence complète.

Donné en notre boîte épiscopale, le Saint jour du Mardi-gras de l'an 1887 après Jésus-Christ.

ZUTALORS, (†)

Evêque de Pierreuse, Roture, Pourceaurue et autres saints lieux.

De çà, de là.

Il est bien temps. — Un personnage haut placé (sic) informe les *Neuesten Nachrichten* de Munich que le Pape a été doublement affecté par l'opposition du centre et qu'il considère l'insuccès de ses représentations comme un symptôme de la perte de son influence.

Si le pauvre homme s'aperçoit seulement maintenant de la perte de son influence, eh! bien, franchement, il y a mis le temps.

Justice pour tous. — La question de l'interdiction du drapeau rouge sur la voie publique a été tranchée l'autre jour par le tribunal de simple police de Molenbeeck-Saint-Jean.

Le juge de paix de cette lumineuse localité a condamné à une honnête amende plusieurs individus de Jette-Saint-Pierre, prévenus d'avoir exhibé en plein air la fameuse loque, couleur de sang, malgré l'interdiction du bourgmestre de l'endroit.

J'ignore absolument sur quel texte de loi M. le juge de paix de Molenbeeck a pu se baser pour prononcer la condamnation dont il s'agit.

Comme je n'entends pas discuter la légalité de son jugement, je n'insiste pas.

Seulement il doit être bien entendu que le fanion rouge qui constitue, comme on sait, le signe distinctif d'une masse de bataillons de l'armée et de la garde civique sera désormais frappé également d'interdiction et que MM. les majors qui autoriseraient encore la sortie de cet emblème révolutionnaire seront de leur côté condamnés à l'amende.

Tous les Belges sont égaux devant la loi, que diable!

Des étranges tireurs. — Une nouvelle d'Irlande extraite de la *Gazette Pétrus* :

« Dublin, 15 Février. — Dans les environs de Balycar, dans le Comté de Clare, des gens en embuscade ont tiré hier soir sur un huissier et des agents de police.

Ils ont été tous atteints. Le premier a été grièvement blessé. Les auteurs de cet attentat ne sont pas encore arrêtés. »

Pas forts du tout les Irlandais qui se mettent en embuscade! Ils tirent sur les autres et ce sont eux qui sont atteints!

Il est réellement étonnant après cela qu'ils ne soient pas encore arrêtés. Des gens si faciles à atteindre!

La logique, il n'y a que ça. — Puisque j'en suis aux nouvelles Irlandaises, je ne résiste pas au plaisir de reproduire le télégramme suivant qui a fait le tour de tous les grands journaux d'Europe :

« Londres, 11 Février. — Un incendie a éclaté hier au Palais de Justice de Dublin et y a fait d'immenses dégâts. On croit que c'est l'œuvre d'un ou de plusieurs incendiaires. »

Je partage entièrement cette croyance. Il me paraît en effet assez difficile d'admettre que l'incendie en question est l'œuvre d'un ou de plusieurs fontainiers, agissant dans l'exercice de leurs fonctions.

Bruits de guerre. — On a beaucoup remarqué à la dernière réunion du bataillon scolaire l'attitude de plus en plus crâne du caporal clairon de cette utile institution.

Cette attitude a fait l'objet de discussions approfondies dans la plupart des cercles militaires et diplomatiques.

D'après une opinion très accréditée, elle serait l'indice certain d'une prochaine déclaration de guerre.

La Rédaction de la *Meuse* est dans la plus vive anxiété.

Ce cher Légis. — La *Gazette de Liège* a publié l'autre jour une liste fantaisiste des rédacteurs du *Frondeur*. Naturellement les allégations de la pieuse feuille ont été aussitôt démenties et force a été à *Légis* de faire son *mea culpa* d'un mensonge de plus.

Puisque ce cher *Légis* semble avoir la toquade de nous divulguer le nom des journalistes qui se servent d'un pseudonyme, ne pourrait-il nous donner quelques renseignements concernant les mystérieux reporters qui abusent de leurs fonctions administratives pour lui donner la primeur de tous les petits secrets de l'Hôtel-de-ville.

Le nom de ces espions serait au moins aussi intéressant à connaître que celui des rédacteurs du *Frondeur*.

Tout dégénère. — Dans une conférence qu'il vient de faire à la Sorbonne sur la progression de l'alcoolisme, M. Alglave affirme « qu'on devient alcoolique de nos jours avec sept fois moins de boissons qu'autrefois. »

Cela prouve que nos pères étaient d'autres gaillards que nous et qu'ils étaient bien supérieurs à nos pochards modernes dans le grand art de la soulougraphie. Voilà tout.

Je me demande seulement comment M. Alglave s'y est pris pour arriver à connaître exactement la quantité de boissons absorbées par les alcoolisés d'autrefois.

Il faut croire que les soiffeurs du bon vieux temps allaient déclarer chez le receveur de l'enregistrement le nombre de larmes qu'ils absorbaient chaque jour.

Alors tout s'expliquerait. Mais c'est égal les savants anti-alcooliques sont tout de même de rudes savants!

L'homme de la situation. — On sait que M. Frère-Orban s'est solennellement déclaré, envers et contre tous, l'adversaire acharné des fortifications de la Meuse.

La déclaration de l'honorable ministre d'État a été comme un coup de foudre pour nos généraux.

Ceux-ci se sont immédiatement réunis en Conseil de guerre, sous la présidence du Roi, et après mûre délibération ils viennent de décider à l'unanimité qu'en cas d'invasion de la vallée de la Meuse, le commandement supérieur de l'armée d'opérations, chargée de repousser les envahisseurs, serait confié à l'illustre enfant de Liège.

Nouvelles guerrières. — Si j'en crois le *Figaro*, le commandement en chef de l'armée française serait confié, en cas de guerre, au général *Février*.

Un singulier nom, ma foi, pour un fils de *Mars*!

Suite au précédent. — L'*Indépendance* publie de son côté, le tableau de la répartition des grands commandements de l'armée belge, dans l'hypothèse d'une mise sur pied de guerre.

D'après la feuille bruxelloise le commandant en chef du premier corps d'armée serait... S. A. R. le Comte de Flandre.

En voilà un au moins qui ne sera pas vite incommodé par le bruit du canon!

Dernières nouvelles. — Ce sont décidément les partisans du septennat qui l'emportent dans l'empire germanique.

Tout danger de geurre paraît donc écarté. Le résultat des élections allemandes a été très mal accueilli à l'état-major supérieur de notre garde civique.

Les de Moltke Liégeois se réjouissaient vivement d'entrer en campagne et leurs mesures étaient prises pour repousser victorieusement toute tentative d'invasion du territoire.

Aussi leur dépit et leur désappointement se comprennent-ils aisément.

On parle même vaguement d'une démission en masse et d'une émigration générale au Congo. Nous n'enregistrons toutefois ce bruit que sous toutes réserves.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Nouveau et éclatant succès pour notre troupe de grand opéra dans l'*Africaine*.

M^{lle} Chasseriaux, MM. Verhees et Claeys se sont montrés tout-à-fait supérieurs dans l'œuvre posthume de Meyerbeer. Ils ont été acclamés plusieurs fois avec frénésie.

Les autres interprètes les ont dignement secondés dans des rôles moins importants.

L'orchestre a été irréprochable, les chœurs ont bien marché, enfin le grand ballet du 4^{me} acte très habilement conduit par les D^{elles} Reuters a soulevé d'unanimes applaudissements.

Quant à la mise en scène, elle n'a rien laissé à désirer.

Reprise dans d'aussi bonnes conditions la belle œuvre de Meyerbeer fera certainement recette.

La seconde représentation de l'*Africaine* aura lieu lundi au bénéfice de M. P. Claeys, l'excellent baryton dont le remarquable talent est si apprécié en notre ville. Il ne peut manquer d'y avoir foule et le sympathique artiste sera sans aucun doute l'objet des ovations les plus sincères et les plus méritées.

On a repris cette quinzaine le *Domino noir*, qui, je ne sais pas trop pourquoi, n'avait plus été représenté à Liège depuis nombre d'années.

Le charmant opéra-comique d'Auber a été revu avec plaisir.

L'interprétation sans être brillante a toutefois été correcte.

M^{lle} Stella Bolle s'est fort convenablement tirée du rôle d'*Angèle*. On l'a vivement applaudi après son air du 3^{me} acte.

Très belle chambrée jeudi pour le bénéfice des D^{elles} Reuters.

Le spectacle se composait de *Guillaume Tell* dont l'interprétation est, comme on sait, si brillante cette année.

Nos charmantes ballérines ont été chaleureusement fêtées. De nombreux bouquets, corbeilles, ainsi que des riches cadeaux leur ont été offerts au nom des abonnés et des habitués du Théâtre royal.

Bref, les sympathiques bénéficiaires ont pu apprécier, une fois de plus, combien le public liégeois tient en haute estime leur talent à la fois si gracieux et si correct.

X.

Echos.

Mariages riches.

Les photographies ont déjà été échangées et les conditions du contrat débattues par les soins de l'agent matrimonial. Le baron de Saint-Josaphat apporte un château sur les bords de la Garonne et une grosse part d'intérêts dans une maison de banque de la Turquie d'Asie. La comtesse Folbiche apporte de son côté deux mines de platine en Bolivie et douze mille actions des Fondrières de la Neva.

La première entrevue a eu lieu dans un salon somptueusement meublé.

Après un salut cérémonieux : — Sapristi! fait la future, mais c'est le monsieur qui engageait hier sa montre au Mont-de-Piété!

— Sapristi? fait le futur, c'est la dame qui apportait hier son bracelet chez sa tante?

Alors tous les deux, montrant le poing à l'agent et d'une voix tremblante de colère : — Canaille!

Un monsieur lit à la devanture d'un coiffeur :

PLUS DE CREVEUX GRIS.

L'Eau X... les supprime en huit jours. Il achète un flacon.

Huit jours après il revient absolument chauve.

— Eh bien! c'est du propre votre eau... Voyez.

— Eh bien?... Vos cheveux gris ne sont ils pas supprimés?...

Théâtre Royal.

Les Artistes réunis en Société.

Bur. à 6 0/0 h. Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 27 FÉVRIER 1887.

La Favorite

Grand-Opéra en 4 actes et 5 tableaux

On terminera par :

Le Domino Noir

Opéra-Com. en 3 actes, paroles de Scribe, musique de M. AUWER.

Lundi 28, au bénéfice de M. P. CLAEYS, baryton, l'AFRICAIN, grand-op. en 5 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. 6 h. Rid. 6 h. 1/2

DIMANCHE 27 FÉVRIER 1887

Représentation extraordinaire

L'Incendiaire ou la Cure et

l'Archevêché

Grand drame en 5 actes et 7 tableaux.

On finira par :

La Fille de Madame Angot.

Opéra-comique en 3 actes.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

EN CARNAVAL

BUFFET

BAL



« C'est le petit X., je le reconnais parfaitement. »
 « Impossible, on a enterré sa femme la semaine dernière. »
 « C'est pour cela qu'il sera venu au bal pour y chercher une biche de consolation. »

« Je vous en prie, Monsieur, je n'aime pas les mets trop crus ! »
 « Ah ! bien, si ce n'est que cela, on vous les fera cuire ! »

« Acceptez-vous une glace, mademoiselle ? »
 « Volontiers, seulement je suis un mamam, mon petit frère et mes trois sœurs. »
 « Oh ! alors, je ne vous conseille pas de... cela pourrait vous refroidir ! »



« Pâtes - tu des huitres, beau chéri ? »
 « A quoi bon, bel ange ! Je n'y trouverai jamais une perle comparable à toi ! »
 « Vieille moule, va ! »

RESTAURANT



« Après nous, la fin du... demi-monde ! »



« Tu reviendras après le quadrille ? »
 « Pourquoi faire ?.. la bouteille est vide. »